



Municipalité Sainte-Sophie-de-Lévrard

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS DE LA REPRISE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL AJOURNÉE DU 6 SEPTEMBRE 2022

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Madame Josée Croteau, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard à l'effet qu'en l'absence de quorum, la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 6 septembre 2022 a été ajournée;

QUE la reprise de cette séance aura lieu le **jeudi 15 septembre 2022, à 19h30**, à la salle du conseil, située au 174 St-Antoine à Sainte-Sophie-de-Lévrard;

QUE ce second avis public est publié conformément au règlement 01-2020 portant sur l'affichage des avis publics de la municipalité.

DONNÉ à Sainte-Sophie-de-Lévrard
ce 13 septembre 2022.

.....
Josée Croteau
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Josée Croteau, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie par la présente que le présent avis public concernant l'annonce de la date et l'heure de la reprise de la séance ordinaire du conseil ajournée du 6 septembre 2022, a été publié sur le babillard au bureau municipal ainsi que sur le site Internet municipal, tel que prévu au règlement 01-2020 portant sur l'affichage des avis publics de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat,
ce 13 septembre 2022.

.....
Josée Croteau
Directrice générale et greffière-trésorière